

Rapport 2024 sur le développement durable

C'est votre exemple
qui change le monde,
pas vos opinions



Sommaire

01 Avant-propos	3	07 Performance environnementale	14
02 Chiffres clés/Avancées	4	7.1 Vue d'ensemble et effet de levier	14
03 Groupe MÜLLER-STEINAG	6	7.2 Bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES)	14
3.1 Profil d'entreprise/Portrait	6	7.3 Réduction du CO ₂ et décarbonation	16
3.2 Production et vente	6	7.4 Économie circulaire	18
3.3 Domaines d'utilisation des produits proposés	6	7.5 Gestion énergétique	19
3.4 Structure de direction	7	7.6 Gestion de l'eau	20
3.5 Informations relatives au rapport sur le développement durable	7	7.7 Protection de la nature et biodiversité	20
04 Gouvernance, éthique et intégrité	8	7.8 Produits pour un meilleur environnement	23
4.1 Gouvernance	8	07 Collaborateurs et conditions de travail	24
4.2 Vision du développement durable du groupe MÜLLER-STEINAG	8	8.1 Santé	24
4.3 Valeurs	9	8.2 Formation initiale et continue	26
4.4 Certification	9	8.3 Motivation	27
4.5 Devoir de diligence au sein de la chaîne d'approvisionnement	10	8.4 Égalité des chances	28
05 Produits et services	11	08 Économie et innovation	29
5.1 Produits en béton durables	11	9.1 Réussite économique	29
5.2 Produits pour des constructions durables	11	9.2 Pérennité, indépendance financière et maintien de la substance	29
5.3 Déclarations environnementales de produits	12	9.3 Investissements à caractère durable	29
5.4 Services	12	9.4 Innovation	30
06 Relation client et satisfaction de la clientèle	13	09 Bien commun et engagement communautaire	32
6.1 Satisfaction de la clientèle	13	10.1 « Ballon rouge »	32
		10.2 Objectifs et mesures	32
		10.3 Transparence	32
		10 Valeurs de mesure de durabilité	34

Impressum

Éditeur Groupe MÜLLER-STEINAG

Rédaction Adrian Forrer

Concept/mise en page fachwerk Advertising AG

Avant-propos

C'est votre exemple qui change le monde, pas vos opinions

PAULO COELHO

Cette citation met en évidence ce qui façonne notre attitude en tant qu'entreprise – et ce qui compte aujourd'hui plus que jamais : agir au lieu de se contenter de parler. La Suisse s'est engagée à atteindre l'objectif zéro émission nette d'ici 2050. Avec le « oui » à la loi sur le climat et l'innovation, le mandat est clair. Nous aussi, nous assumons nos responsabilités, pas seulement sur le papier, mais au quotidien.

En tant que président du conseil d'administration, je suis conscient de l'importance des valeurs vécues. La transparence et la sincérité en matière de durabilité me tiennent particulièrement à cœur. Je ne suis pas une personne surhumaine et il n'est pas toujours facile pour moi d'emprunter les voies les plus exigeantes. L'équilibre entre la force d'action personnelle et la responsabilité sociale exige des compromis. Je pourrais par exemple réduire encore plus ma consommation de viande. En même temps, j'habite à proximité immédiate de mon lieu de travail et je veille à ce que les chaînes d'approvisionnement soient régionales. Il est essentiel d'agir de manière réfléchie.

Le développement durable en tant que priorité stratégique

L'efficacité de nos mesures est au cœur de notre action entrepreneuriale. En tant que fabricant de béton, notre principal levier réside dans la réduction des émissions de CO₂ dans l'utilisation de ciment, même si nous n'en produisons pas nous-mêmes. Le béton contient environ un septième de ciment et l'empreinte carbone de celui-ci est élevée. C'est là que nous mettons tout en œuvre.

Malgré les défis économiques de 2024, nous avons poursuivi sans relâche notre engagement en faveur du développement durable. Nos priorités étaient les suivantes :

- Réduction des émissions de scope 3 grâce à des formules de béton optimisées et à l'utilisation de ciments à faible teneur en clinker

- Utilisation de granulats circulaires pour remplacer le gravier primaire
- Développement et consommation de notre propre énergie solaire grâce à nos propres installations photovoltaïques
- Soutien ciblé de projets de construction durables en conseillant les planificateurs

La collaboration comme clé

Le développement durable n'est possible que si nous unissons nos forces. En 2024, nous avons donc approfondi nos partenariats avec des fournisseurs (p. ex. dans le domaine de la recherche et du développement de ciment), des clients tels que les CFF et des développeurs de projets. Nous nous sommes particulièrement engagés au sein d'associations pour collecter des valeurs d'écobilan et développer une feuille de route pour la décarbonation. Les résultats seront publiés au deuxième trimestre 2025.

Évolution du marché et mesures légales incitatives

En 2024, une première tendance à la demande de produits écologiques avantageux est apparue en raison de nouvelles prescriptions et normes. Reste à savoir dans quelle mesure les pouvoirs publics assumeront leur rôle de modèle dans le domaine de la construction économe en ressources et des nouvelles possibilités d'évaluation telles que les coûts du cycle de vie.

Notre exigence : œuvrer pour le bien-être des générations futures

En tant que fournisseur leader de produits préfabriqués en béton en Suisse, nous nous sentons tenus de montrer l'exemple et assumons nos responsabilités. Nous publions nos mesures et résultats 2024, même sans y être tenus par la CSRD, et nous nous alignons volontairement sur les normes GRI. En effet, il faut être transparent pour être crédible.

Nous vous souhaitons une bonne lecture!



Urban Müller

Président du conseil
d'administration

Chiffres clés /Avancées

-5,3%

SCOPE 1: tonnes de CO₂eq par tonne produite de produits en béton CH par rapport à 2023

-10,1%

SCOPE 3: tonnes de CO₂eq par tonne produite de produits en béton CH par rapport à 2023

4,8 GWh

Production propre d'hydroélectricité et d'électricité solaire

16,2%

Couverture de la consommation d'électricité issue de la propre production d'électricité à partir d'installations PV

68 779 m²

Total des surfaces de compensation écologique

353 t CO₂

Économie en améliorant la formule ou passage/conversion au CEM II

Trois

Jours de formation par collaborateur

45%

de journées indemnisées en moins pour cause d'accident du travail par équivalent plein temps CH dans la branche

Une

Campagne sur le développement durable dans toute la Suisse (OOH, DOOH, YouTube, Instagram)

-9,6%Total GES: tonnes de CO₂eq par tonne produite de produits en béton CH par rapport à 2023**-18,5%**Total GES: tonnes de CO₂eq par tonne produite de produits en béton CH par rapport à 2022**-12,2%**Total GES D + CH: tonnes de CO₂eq de toutes les entreprises du groupe par rapport à 2023 (quantité de production prise en compte)**3,9%**

Réduction de la part de CEM I dans la consommation totale de ciment à 3,9% (en raison du ciment blanc, uniquement disponible en tant que CEM I)

5859 m²

Extension de la surface avec suivi écologique par des organismes externes en 2024

77 550

Achat de 77 550 nouvelles palettes en bois de fabrication 100% suisse

149

chariots élévateurs électriques

1230 Artikel

en assortiment bénéfiques pour l'environnement à la mise en oeuvre

Total des investissements à caractère durable:

CHF 3 975 598

Groupe MÜLLER-STEINAG

3.1 Profil de l'entreprise / Portrait

Le groupe MÜLLER-STEINAG est une entreprise indépendante et autonome, gérée par ses propriétaires, active dans les domaines des produits préfabriqués en béton, de la gestion de l'eau, de matériaux de construction naturels, du recyclage et de l'élimination des déchets.

3.2 Production et vente

Fabrication de produits préfabriqués en béton

- Brugg
- Däniken
- Einigen
- Flawil
- Granges-près-Marnand
- Lyss
- Mauren
- Müntschemier
- Osogna
- Rickenbach LU
- Schachen
- Stansstad
- Trimmis
- Baden-Baden (D)

Vente sans production

- Bremgarten
- Schmerikon
- Zell
- Reichstett (FR)

Commerce de pierre naturelle

- Zell

Extraction, traitement et recyclage de graviers

- Granges-près-Marnand
- Rickenbach LU
- Stansstad



3.3 Domaines d'utilisation des produits proposés

- Génie civil et infrastructures
- Gestion des eaux pluviales
- Traitement de l'eau
- Construction de routes
- Aménagement de places et de chemins
- Aménagement paysager
- Bâtiment

3.4 Structure de direction

Le groupe est dirigé par la famille Müller originaire de Bohler, un hameau de Rickenbach, dans le canton de Lucerne. Les six membres du conseil d'administration de BOHLER HOLDING AG sont des membres de la famille et contrôlent 100% des droits de vote. Les Müller détiennent également la totalité des actions.

La quatrième génération, qui assume déjà des responsabilités au sein de l'entreprise, est prête à reprendre le flambeau. La génération précédente lui transmet en douceur une vision à long terme et une grande estime pour les personnes, ancrée dans la tradition familiale.

3.5 Informations relatives au rapport sur le développement durable

1243 collaborateurs répartis sur 14 usines de produits préfabriqués en béton, trois sites d'extraction de granulats, un site réservé au commerce de pierres naturelles, quatre sociétés de vente et deux sociétés de services: le groupe MÜLLER-STEINAG fait partie des piliers de la branche suisse des fournisseurs du bâtiment.

Le groupe MÜLLER-STEINAG prône une communication claire, factuelle et transparente sur la durabilité de ses produits en béton et leurs écobilans. Le bilan des gaz à effet de serre a été calculé sur la base du plan de mesure consolidé à l'échelle du groupe par la société Neosys AG de Gerlafingen. Le scope 1, le scope 2 et, sur la base de l'analyse de matérialité, le scope 3 ont été pris en compte avec les catégories 1 (biens achetés), 3 (mise à disposition de sources d'énergie) et 4 (transports).

Au cours de l'exercice sous revue, l'association Swissbeton a élaboré des valeurs moyennes sectorielles suisses de déclaration environnementale de produits (DEP) pour les produits préfabriqués en béton en collaboration avec des spécialistes accrédités et avec notre aide. En parallèle, Swissbeton a initié l'élaboration d'une feuille de route de décarbonation des scopes 1 à 3 pour notre secteur. Les deux rapports mentionnés seront publiés en 2025. Ce renforcement de la transparence sur les données environnementales du secteur des produits préfabriqués en béton aujourd'hui et à l'avenir accroît la confiance envers nos parties prenantes et sert de guide et de référence à notre groupe d'entreprises. En 2024, nous avons fait calculer et certifier en externe 12 bilans CO₂ pour une sélection d'articles.

Notre rapport sur le développement durable documente le cœur de métier de MÜLLER-STEINAG que nous venons d'évoquer. Il ne prend pas en compte les sociétés plus petites, juridiquement affiliées, mais opérant en dehors de notre activité principale. Sont donc exclus le commerce de tracteurs et de machines agricoles, les réparations, les sociétés immobilières ainsi que les participations dans d'autres entreprises.

Nous sommes en mesure de présenter des certifications ISO 9001 et ISO 14001 pour la totalité des sociétés de production et de distribution sur les sites de Suisse alémanique, de Suisse romande et de Baden-Baden (Allemagne). La conformité légale est très régulièrement vérifiée par Lexplus de Neosys, un outil d'un bureau extérieur, et actualisée tous les ans.

Le groupe MÜLLER-STEINAG possède des ressources forestières en Suisse qu'il entretient et étend continuellement. Par principe, nous sommes quelque peu sceptiques quant à la fiabilité du commerce basé sur des certificats d'émissions et pensons que la prise en compte des forêts locales pour la compensation des émissions de CO₂ est discutable. C'est pourquoi nous avons volontairement écarté cet aspect dans notre rapport. Vous trouverez dans le rapport 2023 des informations générales plus complètes sur l'intégration du groupe MÜLLER-STEINAG dans le paysage des parties prenantes, sur la chaîne de valeur ajoutée, les aspects généraux de durabilité du béton pour la construction, les éventuels impacts de base tout au long des cycles de matériaux, la décarbonation et la biodiversité lors de l'extraction de gravier.

Adrian Forrer est votre interlocuteur pour toute question concernant le présent rapport.



Adrian Forrer

Responsable développement durable,
groupe MÜLLER-STEINAG

Gouvernance, éthique et intégrité

4.1 Gouvernance

De la vision à la stratégie environnementale, en passant par la compréhension des valeurs, les documents de gestion du groupe sont transparents et bien structurés. La définition d'objectifs environnementaux spécifiques et l'établissement de budgets annuels à l'échelle de l'entreprise garantissent une orientation claire, ouvrant la porte aux améliorations. Chaque entreprise du groupe MÜLLER-STEINAG établit des objectifs environnementaux qui s'alignent sur les directives générales de l'entreprise et sur un champ d'action identifié pour les entreprises certifiées du groupe (matrice de pertinence ISO 14001).

Les entreprises du groupe MÜLLER-STEINAG satisfont à l'ensemble des exigences légales contraignantes. Pour contrôler et garantir cette conformité, elles utilisent l'outil Lexplus, qui renseigne régulièrement sur l'état d'avancement de l'ensemble des exigences.

4.2 Vision du développement durable du groupe MÜLLER-STEINAG

Nous contribuons à préserver le cadre de vie des générations actuelles et futures et assurons, par là même, la pérennité de notre propre entreprise. C'est ainsi que nous concevons le développement durable.

Vision :
les entreprises du groupe MÜLLER-STEINAG sont soucieuses du bien-être des générations futures.



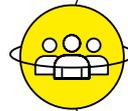
Environnement

Le groupe MÜLLER-STEINAG sera climatiquement neutre d'ici 2050. Autrement dit, le bilan climatique de l'entreprise présentera un solde de zéro émission nette.



Ressources humaines

Le groupe MÜLLER-STEINAG recrute et fidélise un nombre de collaboratrices et collaborateurs qualifiés et motivés supérieur à la moyenne du secteur. Nous encourageons et maintenons un excellent climat de travail, l'égalité des chances, des possibilités de formation continue en interne et un niveau élevé de sécurité au travail.



Économie

Nos investissements dans le développement durable reposent sur le bon sens. Pour le groupe MÜLLER-STEINAG, il s'agit d'une contrainte à la fois morale et réglementaire. Notre engagement pour le développement durable est rentable en termes de chiffre d'affaires et de coûts et génère de la croissance. Nous permettons ainsi à nos entreprises d'exister à long terme (bonne notation et faible risque d'insolvabilité).



Vous trouverez plus d'informations sur notre **vision du développement durable** sur notre site Internet

4.3 Valeurs

Les valeurs communes définies en 2023 pour le personnel de l'ensemble du groupe MÜLLER-STEINAG ont été transmises aux collaboratrices et collaborateurs par la direction des différentes entreprises en fonction des groupes cibles au cours de l'année sous revue. Afin que le personnel les ancre et les mémorise davantage, elles apparaissent depuis mi-2024 sous la forme d'un fond d'écran illustré à chaque ouverture du poste de travail informatique.



Pour en savoir plus sur les valeurs **famille, fiabilité et dynamisme**, consultez notre site Internet

4.4 Certification

14 usines de production, 4 sociétés de vente, la société de services centrale et la société holding sont depuis 2023 toutes certifiées selon les standards ISO 9001 et ISO 14001. En 2024, l'entreprise tessinoise Zeiss-Neutra SA, la dernière non certifiée du groupe, a investi beaucoup d'énergie dans un nouveau système de gestion et sera certifiée en 2025.





4.5 Devoir de diligence au sein de la chaîne d'approvisionnement

Au moment de rédiger ce rapport, les entreprises du groupe MÜLLER-STEINAG, Birco GmbH (Allemagne) incluse, et leur constellation ne sont soumises ni à l'obligation d'établir un rapport sur les questions climatiques conformément aux directives ESG, ni à celle de rédiger un rapport en matière de (nouveau) devoir de diligence au sein de la chaîne d'approvisionnement.

La seule société du groupe qui achète des marchandises provenant de zones de conflit est NATURA STEIN AG. Elle n'est toutefois pas soumise aux devoirs en matière de minéraux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants (ODiTr), puisqu'elle n'acquiert aucun minerai ni métal concerné, mais des pierres naturelles.

NATURA STEIN AG accepte néanmoins les prescriptions établies par l'ODiTr. Ses responsabilités en matière d'achat sont ainsi clairement définies en lien avec le devoir de diligence. Tous les ans, elle publie une analyse de risque mise à jour. Chaque année, nous commandons ainsi un audit physique chez notre fournisseur en Chine. L'audit a été réalisé pour la dernière fois le 19 mars 2024 par l'organe de surveillance accrédité « Win-Win Fairstone » et a fait l'objet d'un rapport. Il a débouché sur le label du même nom. Le résultat de 2024 était de 31 points sur 38, ce qui signifie que les exigences requises pour le label ont été remplies et que le certificat a été délivré. Aucun des aspects sociaux examinés, tels que le travail des enfants, le travail forcé, le non-respect des salaires minimaux légaux, etc., n'a été constaté. Dans le domaine de la sécurité au travail, trois irrégularités ont été observées (port de l'EPI, accessibilité de la boîte de premiers secours, voies d'évacuation bloquées). Leur traitement a été confié à la direction locale et nous exigeons que celle-ci y remédie.

Comme pour toutes les sociétés certifiées du groupe MÜLLER-STEINAG, ces éléments importants de gestion de la qualité – audits externes, analyse du risque, mesures d'optimisation, etc. – sont intégrés au système de gestion de la société (ISO 14001). Les nouveaux instruments mis en place fin 2023 dans le cadre du code de conduite et des dispositions générales d'achat à l'échelle du groupe, qui intègrent tous deux des critères de durabilité environnementaux et sociaux, ont été appliqués pour la première fois en 2024. Les entreprises et fournisseurs mandatés s'assurent ainsi que les principes sociaux, écologiques et éthiques sont pris en compte lors des acquisitions auprès de nos principaux fournisseurs. En 2024, nous avons décidé de mettre en place un monitoring des fournisseurs afin de suivre les progrès. Pour ce faire, nous avons, toujours en 2024, établi les processus nécessaires et réalisé des formations à ce sujet. Les données disponibles pour la période de référence ne sont pas encore suffisantes pour en rendre compte.

En ce qui concerne les principaux composants, les sociétés du groupe MÜLLER-STEINAG en Suisse acquièrent exclusivement du ciment suisse. 87% de l'acier d'armature est issu d'usines de transformation suisses. Sur ces 87%, 97% de la matière première est obtenue à partir de ferraille d'acier en aval de la chaîne d'approvisionnement. De cette manière, le bilan de transport positif n'est pas imputable seulement aux distances de livraison courtes : le traitement de la ferraille d'acier préserve les ressources naturelles, permet jusqu'à 74% d'économies d'énergie lors du traitement et réduit les émissions de CO₂.

Pour des raisons de durabilité ou de stratégie en matière d'achats régionaux, le groupe s'est contenté de réparer des europalettes et d'acheter 77 550 nouvelles palettes de production suisse. Les avantages liés à l'approvisionnement régional et à la prise en compte de cycles de matériaux aussi fermés que possible à l'achat se répercutent dans l'écobilan amélioré de nos produits.

Produits et services

5.1 Produits en béton durables

Durant l'année sous revue, l'accent a été mis sur deux axes d'action: la réduction du nombre d'équivalents CO₂ et l'augmentation de la part d'éléments recyclés grâce à l'optimisation des formules de nos produits. Pour plus de détails à ce sujet, vous pouvez consulter le chapitre Performance environnementale.

Offre

Nous avons étoffé notre offre de granulats – béton recyclé ou déchets de démolition non triés – à 1273 articles au total, dont 167 avec RC. Nous proposons à notre clientèle 46 produits durables récemment commercialisés, tous développés par nos ateliers.

- Produits à faible empreinte carbone et forte circularité
- Pavés Carena contenant des granulats de démolition non triés pour préserver les ressources primaires et affichant une empreinte carbone améliorée grâce à l'optimisation du ciment



Pour en savoir plus sur nos **produits en béton durables**, rendez-vous sur notre site Internet

5.2 Produits pour des constructions durables

Le concept urbanistique de la ville éponge favorise le retour à un cycle naturel de l'eau et garantit ainsi un climat urbain agréable. Places ombragées, espaces verts en grand nombre, eaux pluviales utilisées à bon escient. Ces interventions favorisent non seulement un avenir respectueux du climat, mais rendent surtout nos villes plus vivables.

En 2024, nous avons eu des échanges intenses avec des spécialistes de différentes villes de Suisse qui se penchent sur le thème de la ville éponge. Nous avons élaboré, à l'intention des planificateurs, un aperçu complet de ce qu'est une ville-éponge et de la contribution que CREA-BETON peut apporter pour rendre les espaces urbains plus agréables à vivre à l'avenir.



Vous trouverez plus d'informations sur les **solutions pour villes éponges** sur notre site Internet



5.3 Déclarations environnementales de produits

La déclaration environnementale de produit (DEP) recouvre les informations qui, dans un souci de transparence, figurent de plus en plus souvent dans les exigences des appels d'offres pour des projets de construction. L'Association pour les produits suisses en béton Swissbeton a lancé un programme d'évaluation des DEP moyennes du secteur, lesquelles seront disponibles et publiées en 2025. Cette transparence permettra de comparer la durabilité des matériaux de construction. Les DEP – ou plutôt leurs contenus – deviennent obligatoires avec la révision en vigueur de la loi sur les produits de construction.

En 2024, le groupe MÜLLER-STEINAG comptait 12 écobilans selon la KBOB établis par un organisme accrédité (unités de charge écologiques) avec les équivalent CO₂. Une DEP existe pour un produit.

En matière de bilan énergétique et environnemental du béton, il convient de souligner la durée de vie du matériau. Un avantage notable par rapport à d'autres matériaux, qui permet de réduire son empreinte écologique.

5.4 Services

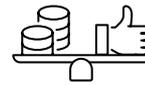
Durant l'année sous revue, les entreprises de services certifiées ISO 14001 ont agi en fonction des priorités définies dans la matrice de pertinence des impacts environnementaux. Les priorités sont les acquisitions (transports) et les voyages d'affaires (transports internes). Pour les voyages d'affaires, l'accent a été mis sur le remplacement des véhicules privés conventionnels par des véhicules électriques. Sur les 278 chariots élévateurs utilisés, 159 (+ 10 par rapport à 2023) sont entièrement électriques.



Relation client et satisfaction de la clientèle

6.1 Satisfaction de la clientèle

Nous avons interrogé nos clientes et clients en Suisse et en Allemagne. L'enquête était empirique en ce qui concerne le nombre de retours, mais nous nous permettons d'en publier les résultats. Pour notre clientèle, les principaux facteurs de satisfaction sont ceux cités ci-contre.



Rapport qualité-prix



Qualité de la marchandise



Livraison ou acheminement
dans les délais



Conseil et
service



Performance environnementale

7.1 Vue d'ensemble et effet de levier

Le groupe MÜLLER-STEINAG est actif dans certains domaines du cycle de vie d'un ouvrage, où il peut contribuer à l'amélioration de la performance en matière de durabilité. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet en ligne.



Vous trouverez plus d'informations sur notre **performance environnementale** sur notre site Internet

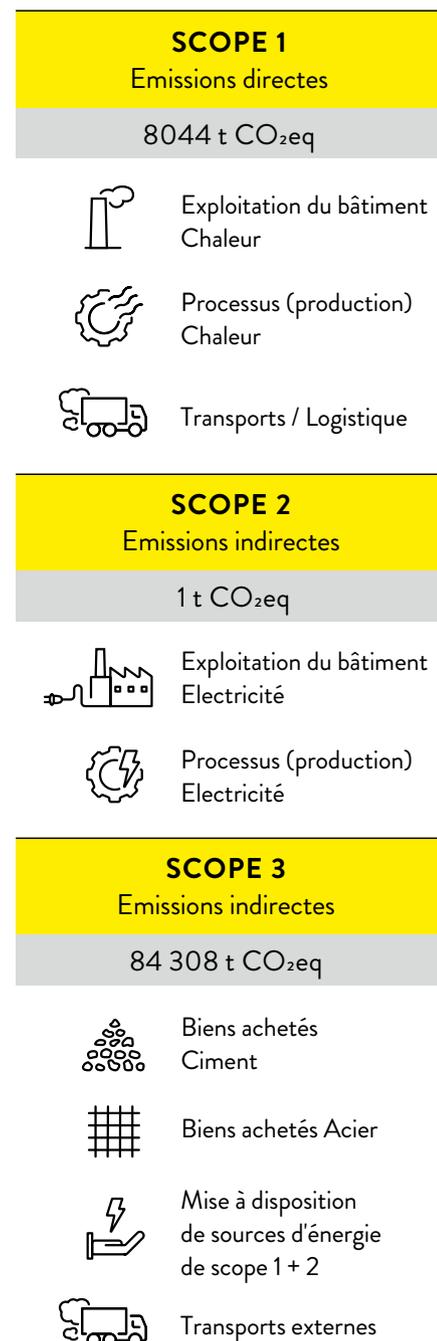
7.2 Bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Dans son bilan 2024 des émissions de gaz à effet de serre, le groupe MÜLLER-STEINAG a intégré les activités suivantes :

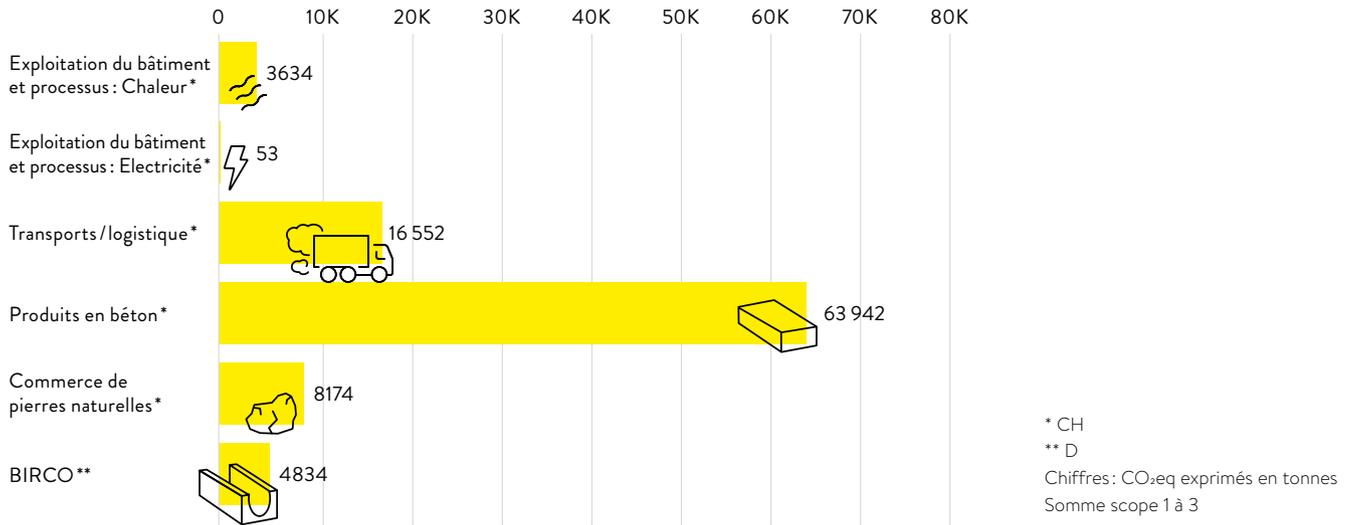
- Activité principale sur l'ensemble des sites de production (Suisse et Allemagne), produits en béton, béton préfabriqué, production de béton frais et extraction de granulats
- Activité principale : distribution et vente de tous les articles produits et commercialisés en béton et granulats
- Commerce et distribution des pierres naturelles

En ce qui concerne les activités mentionnées plus haut, le scope 3 comprend les sources d'émissions principales en amont, de catégorie 1, liées à la fabrication du béton (p.ex., le ciment, le sable et le gravier, l'acier d'armature et l'eau douce) ainsi que de catégorie 3 (activités liées à l'énergie et aux combustibles). Pour le calcul de l'équivalent CO₂ du ciment, on a pris en compte le mix d'approvisionnement MSG constitué de la proportion spécifique au fournisseur, issue d'un processus de fabrication optimisé en termes de CO₂. La catégorie 4 inclut les transports en aval que nous ne confions pas à notre propre flotte, mais à notre propre société de distribution. Le calcul exclut délibérément les autres catégories au sein de scope 3 en raison de leur impact relativement faible.

Bilan des émissions toutes usines confondues en **Suisse** pour l'année de référence 2024



Total GES selon catégorie (CH + D)



Comparaison bilan GES 2024 par rapport à l'année précédente, CH & D

Réduction de 11,5%: Le calcul de la différence d'émissions GES, entre 2023 et 2024, des entreprises suisses et allemandes recensées fait état, en tenant compte de l'impact des différentes quantités produites, **d'une baisse de 11,5% t CO₂eq du total des GES.**

La quasi-totalité (96%) de cette baisse est le fruit des efforts engagés pour réduire le CO₂ en modifiant la formule du béton (scope 3). Dans le scope 1, une amélioration de 5,7% a pu être obtenue par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique principalement par une réduction de la consommation de gaz et de fioul, notamment en Allemagne. Le bilan a été établi par la société Neosys AG de Gerlafingen conformément au Greenhouse Gas (GHG) Protocol «Corporate Standard» et s'aligne également sur le GHG Protocol «Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard». Tous les résultats sont exprimés en équivalents CO₂ (CO₂eq). Dans ce bilan, les catégories 1, 3 et 4 des émissions indirectes sont comptabilisées dans le scope 3. La catégorie 1 (biens achetés, p. ex. le ciment) génère la majeure partie des émissions et c'est dans cette catégorie que résidaient les principaux leviers d'amélioration. Si des domaines d'influence pertinents sont identifiés après analyse dans d'autres catégories, des valeurs de mesure y seront également comptabilisées.

7.3 Réduction du CO₂ et décarbonation

Comme le montre clairement le bilan des émissions GES, les efforts se concentrent sur le scope 3, plus précisément sur le ciment, jusqu'à atteindre l'objectif zéro émission nette. Pour réduire les émissions de CO₂, le groupe MÜLLER-STEINAG est très fortement tributaire de l'avancement de la feuille de route des fournisseurs de ciment.

Depuis le début des mesures (1.1.2022), nous avons réduit de 18,5% les émissions de gaz à effet de serre par tonne produite dans l'activité principale des produits en béton en Suisse.

Nous avons bon espoir d'atteindre, avec nos fournisseurs, l'objectif fixé par cemsuisse, soit une réduction de 30% des émissions de CO₂ entre 2020 et 2030.

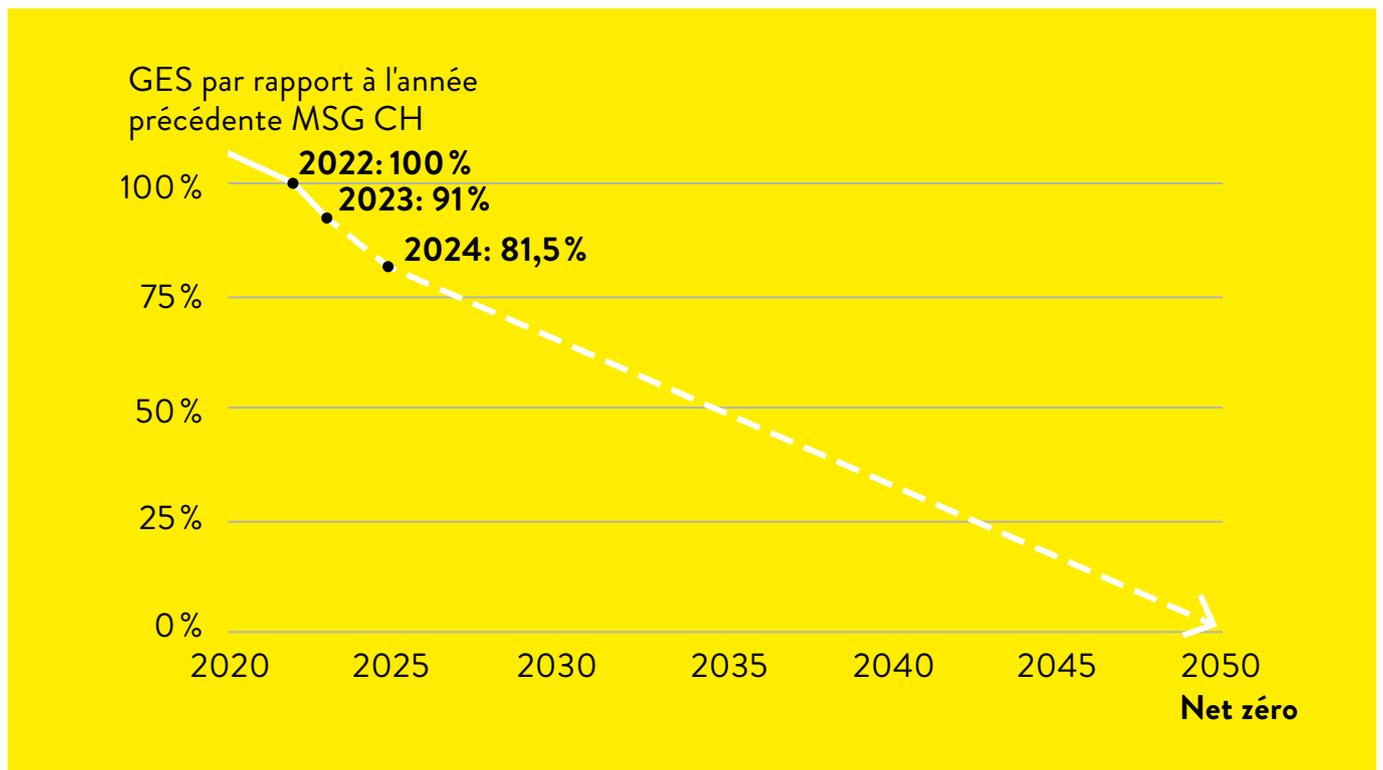
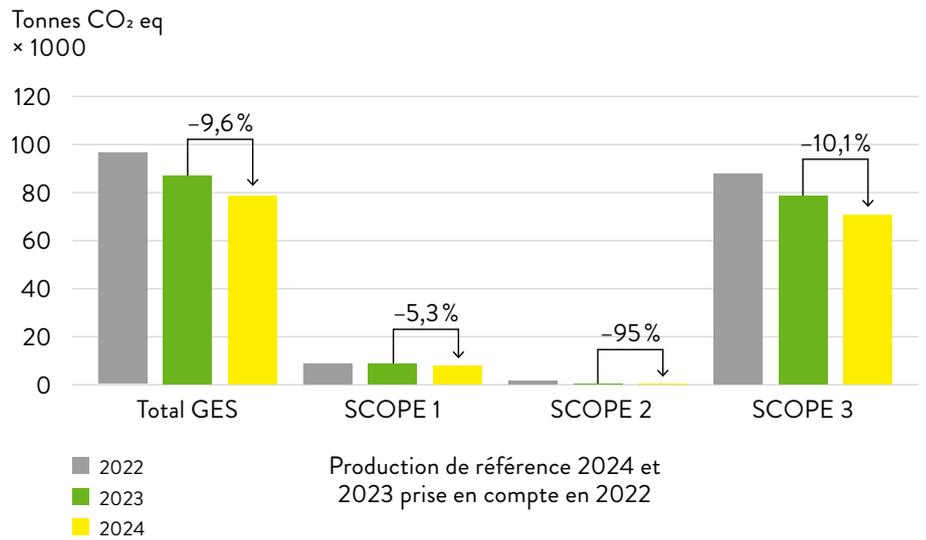
Le groupe MÜLLER-STEINAG a participé très activement à l'élaboration de la feuille de route pour la décarbonation de l'association sectorielle Swissbeton, qui sera publiée en juin 2025.

Le groupe MÜLLER-STEINAG mise sur le local pour l'acquisition de ciment aussi: le ciment gris que nous achetons est à 98% de fabrication suisse. Les fabricants pro-

posant des produits standards ou de masse comme le CEM II A-LL à empreinte carbone améliorée – par exemple, grâce à une part élevée de combustibles de substitution – ont une longueur d'avance à l'achat.

Client important, le groupe MÜLLER-STEINAG entretient un dialogue constant avec l'industrie cimentière et la met au défi de poursuivre ses objectifs tout en la soutenant par la réalisation de tests dans ses usines.

Bilan GES 2022-2024
du groupe
MÜLLER-STEINAG
Activité principale
Produits en béton CH



À partir de l'évaluation d'impact, nous mettons l'accent sur trois thèmes :

Prio 1

Scope 3 : émissions indirectes liées à l'achat ou la consommation de ciment, part de 65% des émissions GES de MSG

Connaissant l'effet de levier des émissions indirectes (scope 3) sur notre bilan GES, soit 91% du bilan GES total du groupe, nous avons, en 2024, à nouveau concentré nos efforts sur la réduction des émissions de CO₂ liées aux achats externes du liant « ciment ».

Part de CO₂eq (%) par scopes



En 2024, nous avons à nouveau misé sur l'optimisation des formules, c'est-à-dire sur l'exploitation future de la marge de manoeuvre désormais offerte par la réglementation pour le « béton lié à la performance ». En 2024, nous nous sommes penchés sur l'objectif de réduction des émissions GES dans 6 des 12 projets de recherche internes. Les projets comprenaient, par exemple, l'essai de liants alternatifs, sans clinker et optimisés par rapport à leur teneur en clinker, l'utilisation d'armatures non métalliques ou l'utilisation de charbon végétal générant des émissions de CO₂ négatives pour la production de béton.

Cem I → Cem II

Le CEM I avec une teneur relative élevée en clinker a été entièrement remplacé par le CEM II dans le ciment gris. Ce reliquat de substitution par rapport à 2023 a donné lieu à une économie supplémentaire de 353 tonnes de CO₂. Le CEM I doit encore être utilisé pour des productions avec du ciment blanc, qui représente un faible pourcentage (3,9%) du volume total de ciment utilisé.

Reduce

La mise en oeuvre des résultats de la R&D et la poursuite d'une stratégie claire de réduction des émissions se sont traduites par une réduction de 3,0% de la consommation de ciment par tonne produite. Cela correspond à une **réduction des émissions de CO₂ de 1956 tonnes** à l'échelle du groupe!

Prio 2

Scopes 1 et 3 : émissions directes et indirectes liées à la consommation de diesel de la flotte de camions et de chariots élévateurs ainsi que des véhicules d'entreprise, part de 8,6% des émissions GES de MSG

Les émissions directes et indirectes (liée à la fourniture d'énergie, somme des scopes 1 + 3) dues à la consommation de carburant de la flotte de camions et des véhicules d'entreprise (toujours) à motorisation diesel sont le principal facteur d'émission sur lequel on peut agir dans le scope 1 du bilan des émissions GES du groupe MÜLLER-STEINAG. Grâce aux formations eco-drive des chauffeurs et au début du remplacement partiel des véhicules d'entreprise par des voitures (+4) et des chariots élévateurs (+10) électriques, nous avons pu atteindre une réduction totale de 241 CO₂eq.

Autres contributions pour réduire les GES en 2024

En 2024, le groupe MÜLLER-STEINAG a investi 0,4 million de CHF dans des composants économes en énergie comme l'éclairage LED, 0,4 million de CHF dans la rénovation thermique des enveloppes de bâtiment et 0,8 million de CHF dans le remplacement des moteurs à énergie fossile et les bornes de recharge électriques..



7.4 Économie circulaire

Le groupe MÜLLER-STEINAG sera climatiquement neutre d'ici 2050. Cela signifie que le bilan climatique de l'entreprise présentera un solde de zéro émission nette.

Refermer le cycle des matériaux: nous préservons les ressources et refermons le cycle des matériaux, par exemple en utilisant du béton RCC ou en retraitant l'eau dans le cycle de production.

Cycle produits en béton – Principes de l'économie circulaire membre de Swissbeton, le groupe MÜLLER-STEINAG s'engage en faveur de l'économie circulaire et a défini l'attitude et les principes à adopter dans ses entreprises. Il promeut l'économie circulaire dans la fabrication de produits en béton et contribue ainsi à limiter l'empreinte écologique du secteur et à assurer la sécurité d'approvisionnement en matières premières dans le secteur du bâtiment.

Durée de vie: le béton a une durée de vie exceptionnelle. Le groupe MÜLLER-STEINAG encourage l'entretien, le réemploi et le recyclage des produits qu'il fabrique. Il réduit ainsi les besoins en énergie grise et prolonge le cycle de vie des produits.

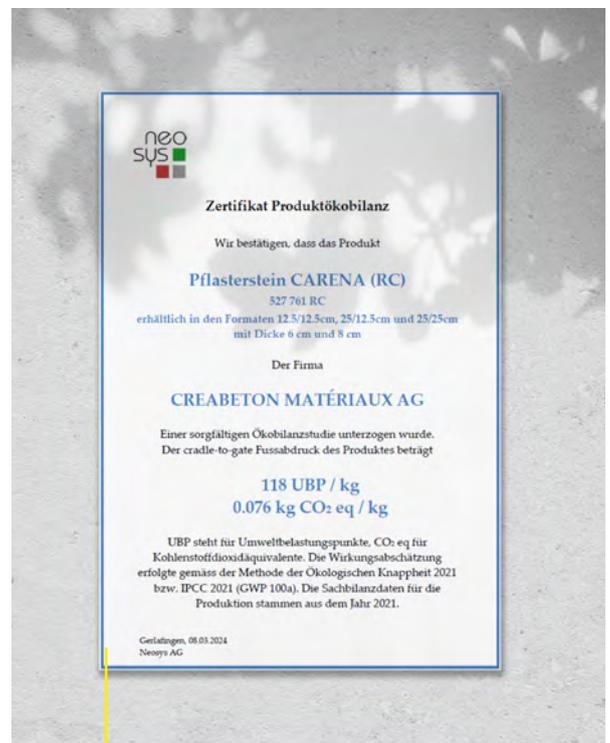
Sécurité des matières premières: le groupe MÜLLER-STEINAG plaide pour des flux de matières pures, intègre dans sa production des cycles de recyclage du béton et favorise les innovations dans ce domaine, par exemple les bétons recyclés absorbant le CO₂.

Collaboration: le groupe MÜLLER-STEINAG encourage les collaborations dans le champ de l'économie circulaire afin d'inclure la réflexion sur le cycle dès la phase de conception du nouvel ouvrage.

Standards suisses: qualité et développement durable vont de pair. Le groupe MÜLLER-STEINAG produit exclusivement selon les standards environnementaux suisses et utilise autant que possible des matières premières locales.

Circularité élevée, empreinte carbone minimale

Dans le contexte d'économie circulaire du groupe MÜLLER-STEINAG, l'année 2024 a été entièrement placée sous le signe des développements de produits et de la modification des formules pour remplacer le gravier primaire par des composants minéraux recyclés. Le groupe a anticipé un besoin du marché qui était encore à peine perçu par les clients facturés, les entrepreneurs du bâtiment ou les paysagistes, mais qui gagnait progressivement en importance auprès de certains maîtres d'ouvrage de grande envergure, tant publics que privés. Au cours de l'année sous revue, le groupe MÜLLER-STEINAG a proposé 167 articles avec des composants de gravats de béton de recyclage et/ou minéraux attestés. Les ventes ont augmenté par rapport à 2023, mais à un faible niveau par rapport à l'offre globale en raison d'une demande encore faible.



PAREMENT

surface visible

BÉTON DE BASE

en béton RC-M





Chiffres clés électricité en 2024

Consommation totale d'électricité	13,5 Gw
Production propre d'énergies renouvelables (énergie hydraulique et PV)	4,8 Gw
Production propre d'origine photovoltaïque	3,1 Gw
Consommation propre à partir des installations PV du groupe	2,2 Gw

7.5 Gestion énergétique

En 2024, le groupe MÜLLER-STEINAG a misé sur un nouvel élargissement de l'approvisionnement énergétique d'origine photovoltaïque, conscient que son effet sur l'amélioration du bilan carbone est insignifiant par rapport à l'électricité d'origine hydraulique suisse. Nous visons une plus grande autosuffisance et un avantage spécifique au processus, ce qui nous motive: les toits de nos usines de production se prêtent parfaitement aux installations photovoltaïques. Le photovoltaïque convient par ailleurs très bien à la consommation propre de nos sites industriels du fait du caractère saisonnier du secteur de la construction, mais aussi et surtout parce que le travail est effectué de jour et non de nuit, ce qui permet d'utiliser directement la plupart des pics journaliers. Sur les sites de Birco à Baden-Baden (Allemagne), Granges-près-Marnand et Brugg (installations récentes) ainsi que de Däniken et Osogna (extension ou achèvement), la mise en service de panneaux photovoltaïques supplémentaires a permis une hausse de 1,3 GWh de la capacité annuelle. En 2024, 1,0 GWh supplémentaire de besoins propres en électricité a pu être couvert par nos propres installations photovoltaïques.

99,9% de l'électricité totale que nous consommons a été produite à partir de sources renouvelables, dont 16,2% à partir de nos propres installations photovoltaïques.

Fin 2024, nous avons lancé un projet pilote avec un compteur intelligent englobant 32 points de mesure dans notre usine principale de Rickenbach afin de réduire les futures consommations d'électricité et les pics de consommation.

Accords sur le CO₂

La réduction des émissions de CO₂ grâce aux mesures de production de chaleur thermique et d'isolation est suivie, pour les entreprises Creabéton Matériaux AG, Sebastian Müller AG et CREABETON PRODUKTIONS AG, par le biais de différentes conventions d'objectifs en matière de CO₂ conclues avec la Confédération. C'est pourquoi nous ne fournirons pas plus de détails dans ce rapport.

7.6 Gestion de l'eau

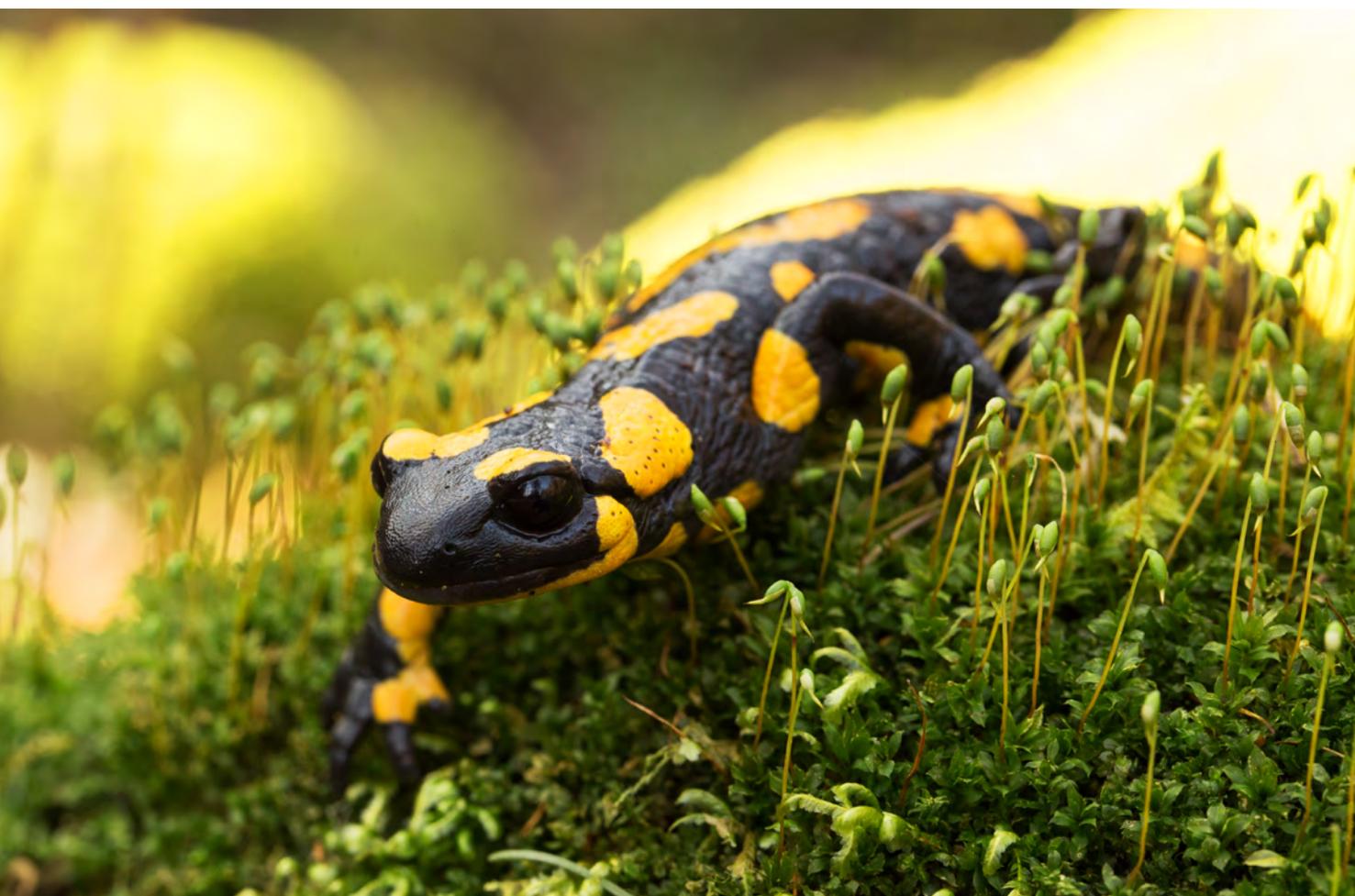
La réutilisation des eaux traitées contribue à la préservation des ressources.

Les processus de fabrication du béton et des produits préfabriqués en béton génèrent des eaux boueuses. Ces eaux sont traitées dans nos usines. Les stations de traitement permettent de séparer les composants de l'eau boueuse. Une petite partie du gravier et la majeure partie de l'eau sont ensuite réintroduites dans le cycle de production, ménageant ainsi de précieuses ressources naturelles.

Dans l'usine de Däniken, les entrepôts et donc le drainage du site ont été en grande partie achevés. L'usine a investi plus de 300 000 CHF pour la seule restitution des eaux de surface en 2024.

7.7 Protection de la nature et biodiversité

Promouvoir la biodiversité: Le groupe MÜLLER-STEINAG promeut activement la biodiversité et veille à ce que ses sites d'extraction bénéficient d'un suivi écologique, par exemple en collaborant avec la fondation « Nature & Économie », CSD Ingénieurs, ou en Suisse romande avec le Bureau d'Écologie de Fribourg. En ce qui concerne l'extraction de gravier, les conséquences écologiques sont prises en compte dès la phase de planification. Après utilisation, les surfaces sont recultivées, renaturées et restituées conformément à la loi. Les sites d'extraction offrent de nouveaux habitats pour la faune et la flore, en particulier pour les espèces pionnières. Nous créons des biotopes itinérants de manière ciblée et soutenons ainsi des espèces rares telles que le triton alpin ou la salamandre tachetée. Le groupe MÜLLER-STEINAG garantit un accompagnement sans faille et l'établissement de rapports séparés par des organismes accrédités (voir plus haut) sur les sites d'extraction de roches où une mise en décharge est possible.



Des matières premières locales acheminées sur de courtes distances

Le groupe MÜLLER-STEINAG utilise des matières premières locales dans ses usines et veille à des circuits courts. Sur ses propres sites d'extraction, mais aussi pour les matériaux minéraux bruts qu'il achète, la distance moyenne pondérée de transport par camion des granulats entre la zone d'extraction et l'usine est inférieure à dix kilomètres.



Zones d'extraction du groupe MÜLLER-STEINAG

Granges-près-Marnand – usine de Granges

L'extraction des matières premières directement sur le site de l'usine garantit un minimum d'émissions liées au transport.



Kulmerauer Allmend – usine de Rickenbach

La distance entre la zone d'extraction et l'usine de Rickenbach est inférieure à quatre kilomètres.



Steinbruch Rüti – usine de Rotzloch et de Stansstad

Les blocs de pierre arrivent sur le tapis roulant par un puits vertical de 100 m de profondeur et sont principalement transportés dans un tunnel vers l'usine située à un kilomètre.





Surfaces de compensation avec suivi écologique par des organismes externes près des sites d'extraction

- Granges-près-Marnand: 2000 m² + 900 m² de biotope temporaire
- Kulmerau: 19 280 m²
- Bohler: 23 470 m²
- Rickenbach: surfaces maintenues volontairement dans un état proche de la nature à Rickenbach (ancienne gravière, Buttenberg, ⅓ en zone protégée): 15 693 m²
- Rotzloch: surfaces écologiquement valorisées avec prairies naturelles sur le terrain de l'usine: 1577 m²
- Brugg: préservation de surfaces proches de l'état naturel avec 4929 m² de mares et 930 m² de prairies suivies sur le plan écologique.
- Total des surfaces de compensation: 68 779 m²

Ainsi, la surface bénéficiant du suivi écologique d'organismes externes a été agrandie de 5859 m² en 2024.

Gestion écologique des surfaces des usines

Les 14 sites de production sont tenus de gérer de façon écologique des zones appropriées situées dans leur périmètre, c'est-à-dire par exemple: pas de néophytes, végétation composée de buissons indigènes, de prés fleuris ou maigres à racines profondes, passages pour petits animaux. Le plan d'entretien cantonal du canton d'Argovie pour le site de Brugg en est un exemple. Comme à Rickenbach, en 2024, une famille de castors s'est installée à l'usine de Däniken dans le «Bachmattbächli». Le nouvel habitat aquatique est remarquable en termes de diversité et de qualité. Des écrevisses, indicateurs d'une qualité de l'eau particulièrement bonne, s'y sont même installées.



7.8. Produits pour un meilleur environnement

La société de vente CREABETON AG, filiale du groupe MÜLLER-STEINAG, commercialise 1059 articles différents – 220 pour Birco GmbH. Ces produits contribuent à de meilleures conditions environnementales. Fabriqués pour la plupart par nos collaborateurs dans les usines du groupe, ils servent par exemple à protéger l'appareil racinaire des arbres, épurer les eaux polluées, augmenter l'évaporation des places exposées à la chaleur, isoler du bruit, protéger les amphibiens, etc.

En 2024, de nombreuses villes ont commencé à transformer leurs zones urbaines en suivant de nouvelles stratégies respectueuses du climat. En raison de la structure

fédérale de la Suisse, il manque encore une coopération étroite entre les cantons et les villes. Néanmoins, l'échange de connaissances favorisant les espaces plus agréables à vivre en milieu urbain s'est fortement intensifié. CREABETON a apporté son expérience dans le domaine des matériaux de construction liés au ciment et a aidé de nombreux planificateurs en publiant une brochure complète: «Construction éco responsable». Avec la vaste campagne publicitaire «Nous fournissons des solutions pour villes éponges, des systèmes innovants, une qualité de vie», CREABETON a investi dans la sensibilisation au fait que les produits en béton peuvent être utilisés pour réaliser des projets de construction durables et pérennes.



Collaborateurs et conditions de travail

8.1 Santé

Le groupe MÜLLER-STEINAG recrute et fidélise un nombre de collaboratrices et collaborateurs qualifiés et motivés supérieur à la moyenne du secteur. Nous encourageons et maintenons un excellent climat de travail, l'égalité des chances, des possibilités de formation continue en interne et un niveau élevé de sécurité au travail.

Promouvoir la santé: nous mettons en oeuvre des mesures de promotion de la santé sur le lieu de travail. Nous organisons, par exemple, des formations à l'ergonomie et à la sécurité au travail et aménageons des postes de travail ergonomiques.



Vous trouverez plus d'informations sur les **collaborateurs et les conditions de travail** sur notre site Internet

Charte de sécurité

Les directives formulées dans la charte de sécurité sont un instrument de gestion important pour la planification et la réalisation de tous les travaux réalisés dans l'ensemble du groupe MÜLLER-STEINAG.

- Nous donnons la priorité à la sécurité au travail
- Nous encourageons le savoir-faire en matière de sécurité et de santé
- Nous éliminons les risques et les erreurs
- Nous protégeons aussi les tiers

«La sécurité et la santé de nos collaboratrices et collaborateurs sont une priorité absolue.»



Sécurité du travail

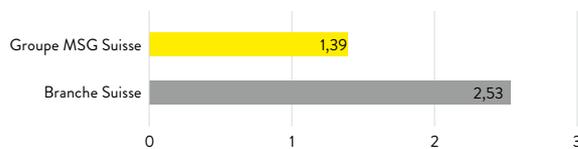
Le groupe MÜLLER-STEINAG est fier de son niveau de sécurité au travail, supérieur à la moyenne du secteur.

Accidents professionnels pour 1000 ETP



Accidents professionnels déclarés et reconnus à la SUVA pour 1000 collaborateurs à plein temps, indépendamment de la pertinence de l'accident

Accidents professionnels : jours indemnisés par employé à temps plein



Accidents professionnels, jours indemnisés par travailleur à temps plein

Autres objectifs et mesures pour la sécurité

- Nous planifions soigneusement les travaux dans les secteurs à risque et les travaux d'entretien et en discutons avec les collaborateurs avant de commencer.
- Nous respectons systématiquement l'obligation de port des EPI et le code de la route.
- Nous éliminons les risques de trébuchement afin d'éviter les chutes.
- Nous signalons immédiatement les situations dangereuses, les quasi-accidents et les accidents à notre supérieur/e.
- Nous documentons tous les accidents du travail, échangeons les enregistrements entre les entreprises du groupe MÜLLER-STEINAG et en discutons.

Promotion de la santé

En matière de gestion de la santé en entreprise, le groupe MÜLLER-STEINAG assure un environnement de travail ergonomique, se consacre aux accidents non professionnels et incite ses collaboratrices et collaborateurs à adopter un comportement sans risque ménageant la santé. En 2022, les spécialistes RH ont commencé à synthétiser les activités des différentes entreprises dans un concept et un ensemble de mesures à l'échelle du groupe.



Protection des tiers

Nos consignes générales de sécurité font partie intégrante des contrats pour les travaux effectués par des entreprises extérieures dans les usines du groupe. Tout comme le personnel du groupe, le personnel des entreprises extérieures doit impérativement porter l'équipement de protection individuelle et est tenu de respecter les directives de la CFST, de la SUVA et de l'OTConst, les directives des organisations spécialisées ainsi que les prescriptions internes à l'entreprise. Les responsables des usines contrôlent les processus. Ils informent si nécessaire le personnel des entreprises extérieures des exigences spécifiques de sécurité. Les visiteuses et les visiteurs des usines sont systématiquement équipés de gilets de sécurité et de casques lorsqu'ils se rendent dans des zones sensibles. Ils doivent être systématiquement accompagnés d'une personne connaissant bien l'usine. Le groupe MÜLLER-STEINAG s'engage également pour la sécurité à l'extérieur de ses usines. Il forme ses spécialistes du transport routier à la sécurisation du chargement et contrôle l'application correcte des règles reconnues.

8.2 Formation initiale et continue

Le personnel du groupe MÜLLER-STEINAG est composé de professionnels très expérimentés et de jeunes gens bien formés qui sont en début de carrière. Le transfert de savoir-faire aux deux extrémités de la chaîne est ainsi favorisé.

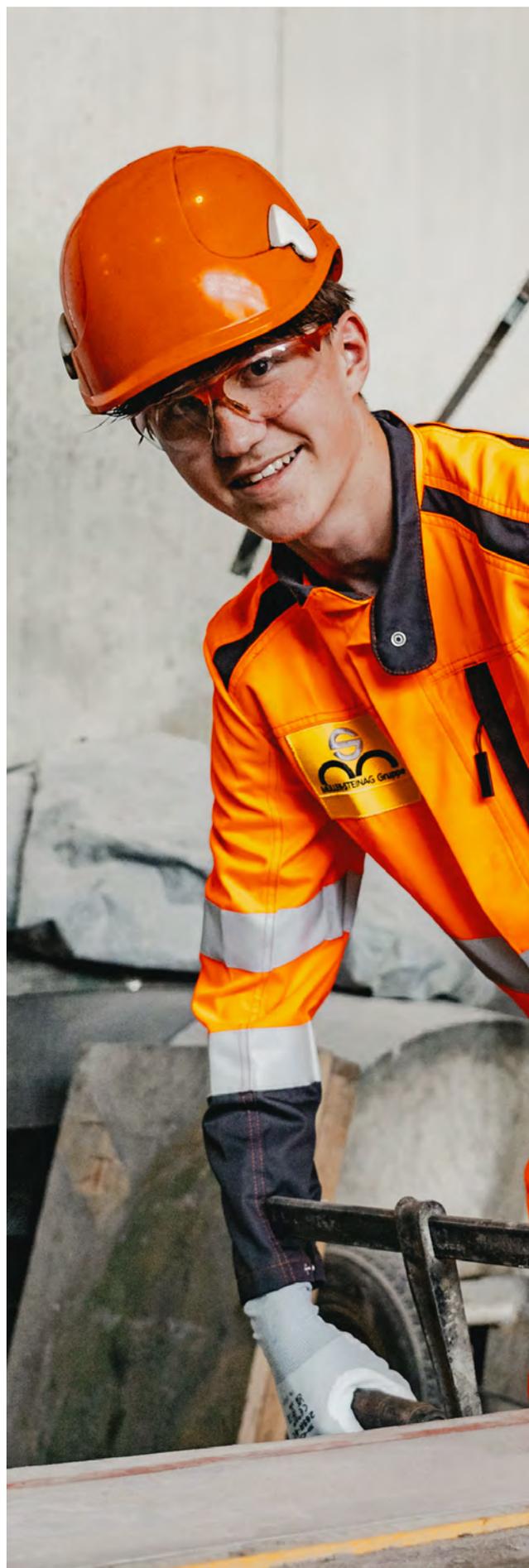
Investir dans la formation continue et la relève : nous soutenons nos collaboratrices et nos collaborateurs, les incitons à se former en permanence et encourageons activement la relève (p. ex. en élargissant notre offre de places d'apprentissage).

- Constructeur/trice d'éléments en béton préfabriqué
- Conducteur/trice de véhicules lourds
- Employé/e de commerce
- Médiaticien/ne
- Mécanicien/ne en machines agricoles
- Mécanicien/ne de production
- Logisticien/ne
- Dessinateur/trice

Le groupe MÜLLER-STEINAG propose régulièrement des journées d'initiation et accompagne les apprenties et apprentis tout au long de leur formation. Après la fin de l'apprentissage, il leur propose un emploi dans l'entreprise dans la mesure du possible.

Fin 2024, 29 apprentis achevaient leur formation professionnelle au sein du groupe MÜLLER-STEINAG et 7 places d'apprentissage étaient à pourvoir pour le début de l'année 2024.

En 2024, le personnel a bénéficié de 3 journées de formation en moyenne. 1 jour par collaborateur/trice a été investi dans la protection de la santé ou la sécurité au travail.





8.3 Motivation

Au sein du groupe MÜLLER-STEINAG, le fort investissement au travail se conjugue avec le plaisir de faire la fête et de célébrer. Les échanges réguliers entre collaboratrices et collaborateurs lors des événements organisés à leur intention favorisent la compréhension mutuelle et la cohésion.

Collaboration et culture d'entreprise

Le groupe MÜLLER-STEINAG entretient une culture d'entreprise ouverte et respectueuse avec des échanges réguliers d'égal à égal, de l'apprenti/e à la direction. Les événements communs renforcent la cohésion, encouragent la collaboration et contribuent à une forte identification à l'entreprise.





8.4 Égalité des chances et des genres

Au sein du groupe MÜLLER-STEINAG, les femmes sont sur un pied d'égalité avec les hommes en termes de salaire et d'opportunités. En 2021, des auditeurs externes indépendants ont analysé l'égalité salariale conformément aux dispositions légales dans les entreprises du groupe comptant plus de cent collaboratrices et collaborateurs. Les entreprises auditées ont reçu la confirmation que l'égalité salariale était respectée dans leurs murs.

Augmenter l'égalité des chances: nous surveillons et mesurons l'égalité des genres et augmentons si possible la part des femmes dans nos entreprises.

Part des femmes

Deux femmes siègent au conseil d'administration de la société faïtière, qui réunit six personnes. La proportion de femmes dans l'ensemble des effectifs du groupe MÜLLER-STEINAG est 16,1%. L'industrie du bâtiment et des produits en béton est traditionnellement un secteur plutôt masculin. Le groupe est toutefois convaincu que des équipes mixtes peuvent créer de la valeur ajoutée. C'est pourquoi il s'efforce, à candidatures valables, de placer des femmes aux postes et aux fonctions de cadres et ainsi d'augmenter leur proportion.



Économie et innovation

9.1 Réussite économique

Le groupe MÜLLER-STEINAG est une entreprise familiale et, à ce titre, ne perd jamais de vue la génération suivante, avant même de se préoccuper de la clôture du trimestre. Il s'engage en faveur de la place industrielle suisse et renouvelle son engagement.



Vous trouverez plus d'informations sur la **rentabilité et l'innovation** sur notre site Internet

Pérenniser notre réussite économique: nous misons sur la réussite économique à long terme. Nous veillons à assurer un fort ancrage régional, une grande continuité dans la qualité de nos produits, des livraisons rapides et des trajets courts. En tant qu'entreprise familiale, le groupe MÜLLER-STEINAG pense de manière transgénérationnelle et revendique clairement son attachement à la place économique suisse. Avec 1243 postes à temps plein, dont 161 en Allemagne, il compte parmi les employeurs les plus importants dans les régions de ses 16 sites.

9.2 Pérennité, indépendance financière et maintien de la substance

Le conseil d'administration veille à s'assurer une part élevée de fonds propres et à maintenir continuellement la substance.

Le groupe respecte un taux de fonds propres de plus de 45%. Cette valeur minimale de 45% fixée stratégiquement a été maintenue en 2024. Décidée par le conseil d'administration, la marge de fluctuation d'un volume d'investissement de 40 à 60% par rapport aux amortissements a également été atteinte.

9.3 Investissements à caractère durable

Total des investissements à caractère durable	3'975'598.-
Mesures de traitement des eaux, recyclage des eaux de surface	347'290.-
Développement de nouveaux produits à valeur ajoutée écologique	929'456.-
Remplacement de la production d'énergie fossile (p. ex. par l'énergie solaire)	1'063'810.-
Composants économes en énergie (p. ex. éclairage)	387'975.-
Rénovation thermique des enveloppes de bâtiment	373'916.-
Remplacement des moteurs thermiques des véhicules et des stations de recharge dans les usines (chariots élévateurs et voitures)	800'966.-
Biodiversité, mesures d'accompagnement écologiques dans les gravières, carrières et sites industriels du groupe	72'183.-

Indications de coûts en CHF.

9.4 Innovation

Deux groupes spécialisés dirigés par le responsable de la recherche et du développement se consacrent à l'innovation au sein du groupe MÜLLER-STEINAG. Ils ont clairement défini les compétences et les thèmes clés couverts

Le béton au bilan écologique amélioré, un thème clé

L'une des tâches prioritaires de l'équipe d'innovation est d'optimiser les mélanges de béton. Il s'agit de réduire la quantité de ciment dans les mélanges de béton, de ménager les ressources naturelles en recourant à des matériaux recyclés et d'utiliser des liants à empreinte carbone réduite. Tout cela dans un cadre d'exigences et de normes techniques qui n'intègrent encore pas suffisamment les aspects de développement durable.

Des liens étroits avec les fournisseurs et les instituts de recherche fédéraux, développements de produits

Les spécialistes du groupe MÜLLER-STEINAG travaillent en étroite collaboration avec des instituts de recherche, des hautes écoles, des associations, des organismes de normalisation et des fournisseurs. Ils partagent, par exemple, leur savoir-faire avec le VSA et Swissbeton pour le calcul des écobilans, l'élaboration de la feuille de route sectorielle pour la décarbonation et pour les moyennes sectorielles des DEP.

En collaboration avec les trois fournisseurs suisses de ciment, la R&D du groupe MÜLLER-STEINAG a testé une multitude de ciments à faible teneur en clinker selon des critères techniques, économiques et de réduction des GES. Les 3 recettes commercialisables validées à l'issue de tests pratiques ont permis de répondre aux besoins d'un client pour un grand chantier avec des exigences écologiques et économiques élevées.

En collaboration avec l'EPFZ, le groupe MÜLLER-STEINAG participe au projet Innosuisse ultra-low carbon & fast-setting concrete et mène des recherches avec l'Université de Berne ou OXARA sur l'utilisation de matières premières secondaires comme adjuvants pour le béton, comme additifs à la fabrication de briques d'argile et/ou directement comme substitut au ciment.

En collaboration avec des cantons et des spécialistes de l'écologie animale et paysagère, nous avons développé et commercialisé un dispositif permettant aux amphibiens de sortir de pièges involontaires. Nous contribuons ainsi à sauver chaque année des milliers d'amphibiens et à protéger les espèces.



Vous trouverez plus d'informations sur les **aides à la sortie pour amphibiens** sur notre site Internet

Au niveau international aussi, les échanges battent leur plein, notamment par le biais de plateformes. L'une d'entre elles, la CPA (Concrete Producer's Alliance) est un groupe international de producteurs de pavés, des entreprises familiales gérées par leurs propriétaires. Cette alliance a été fondée par Sebastian Müller-Kleeb, copropriétaire. La CPA réunit actuellement, avec le groupe MÜLLER-STEINAG, sept entreprises membres originaires d'Espagne, d'Allemagne, du Canada, des États-Unis et de Corée du Sud.





Bien commun et engagement communautaire

10.1 « Ballon Rouge »

Depuis de plus de 30 ans, nous mettons gratuitement à disposition, à Granges-près-Marnand, un ancien local de saisonniers pour héberger un jardin d'enfants. Dans ce bâtiment baptisé « Ballon rouge », nous permettons aux parents de quinze enfants âgés de 30 mois à 4 ans de bénéficier d'une garderie locale à des conditions indirectement avantageuses. Les enfants sont encadrés par des professionnels durant les semaines de travail. Ils y pratiquent des travaux manuels et jouent dans la nature environnante.



10.2 Objectifs et mesures

La feuille de route sectorielle pour la décarbonation de la branche (association Swissbeton) n'a pas encore été publiée au moment de l'établissement du rapport, mais a été communiquée au sein de la branche. On peut définitivement en conclure que les émissions sectorielles des scopes 1 à 3 se situent dans une fourchette très similaire à celle du groupe MÜLLER-STEINAG. En ce qui concerne les mesures recommandées dans la feuille de route, il apparaît que de nombreuses mesures ayant un impact sur les GES échappent au contrôle des entreprises (effet de levier du ciment). Les scopes 1 et 2 mentionnent le remplacement ultérieur des chauffages fossiles, ainsi que la poursuite de l'électrification de la flotte de transport ou la (re)carbonation. Le plan de mesures de 2023 de notre groupe, déjà défini avant l'élaboration de la feuille de route sectorielle, est donc cohérent.

10.3 Transparence

Comme mentionné au début du rapport, le groupe MÜLLER-STEINAG s'engage à fournir des informations transparentes. C'est pourquoi nous présentons ci-dessous les principaux paramètres quantitatifs figurant dans le plan de mesures 2024.



Objectifs	Mesures	Horizon prévisionnel	Degré de réalisation 2024
Émissions de gaz à effet de serre			
SCOPE 1 • Réduction suppl. des GES liés aux services de transport	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la charge par chargement Carburants alternatifs/autres systèmes de propulsion Réduction des trajets à vide Consommation de diesel < 37,6 l/100 km, y c. grue 	<ul style="list-style-type: none"> annuel, en continu jusqu'à 2050 	<ul style="list-style-type: none"> Objectif intermédiaire 2024 atteint En route vers l'objectif: 2024: 37,72 l/100 km 
SCOPE 2 • Consommation d'électricité 100% sans CO ₂	<ul style="list-style-type: none"> Contrôle des achats Consommation propre d'électricité issue d'énergies renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> À partir de 2024, en continu 	<ul style="list-style-type: none"> Objectif atteint: + 984'291 kWh de puissance des installations PV du groupe en 2024 par rapport à 2025 99,9% d'approvisionnement provenant de sources renouvelables 
SCOPE 3 • 30% de réduction de CO ₂ liée à la consommation de ciment par rapport à 2020 • > 95% d'acier d'armature usagé obtenu à partir de ferraille d'acier	<ul style="list-style-type: none"> Optimisation des formulations (réduction des ciments contenant du clinker) Contrôle à l'achat des certificats d'origine, DEP 	<ul style="list-style-type: none"> À partir de 2022, en continu jusqu'en 2030 À partir de 2023, en cours 	<ul style="list-style-type: none"> Objectif intermédiaire atteint: réduction supplémentaire de 10,1% des GES Activité principale en 2024 par rapport à 2023 ajustée selon les volumes 
Ménager les ressources et refermer les cycles de matériaux			
Sable et gravier • Remplacement de 15% du gravier primaire en moyenne de tous les produits vendus sur le marché	<ul style="list-style-type: none"> Investissement dans une infrastructure de traitement Réduction des coûts énergétiques au sein de l'usine de gravier Promotion de la vente de produits RC Offre des produits phares en variante RC 	<ul style="list-style-type: none"> À partir de 2020, toutes les usines principales prêtes en 2030 À partir de 2023, en cours À partir de 2030 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les mesures sont en bonne voie, mais demande du marché plus faible que prévu 
Sécurité au travail et protection de la santé			
Accidents • Fréquence des accidents ≤ 33 (état 2022) • Jours indemnisés AP ≤ état 2022	<ul style="list-style-type: none"> Prévention Formation Promotion de la culture Fonction d'exemple 	<ul style="list-style-type: none"> annuel récurrent 	<ul style="list-style-type: none"> Objectif pas encore atteint. Fréquence des accidents en 2024: 43,6 Jours indemnisés AP atteint: 2022: 1,58, 2024: 1,39 
Développement de main-d'œuvre qualifiée			
Apprentie ou apprenti • ≥ 2,5% des effectifs sont des apprentis visant un diplôme d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition des ressources pour les formateurs (20% ETP par apprentie ou apprenti) 	<ul style="list-style-type: none"> annuel récurrent 	<ul style="list-style-type: none"> Pas en bonne voie (1%) 
Maintien de la substance et développement			
Agilité financière • Taux de capital propre ≥ 45%	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre un modèle commercial axé sur les résultats 	<ul style="list-style-type: none"> annuel récurrent 	<ul style="list-style-type: none"> En bonne voie, respecté 
Maintien de la substance des installations et des bâtiments • Investissements par rapport aux amortissements 40-60%	<ul style="list-style-type: none"> Gestion économe et refinancement de l'entreprise avec répartition des bénéfices 	<ul style="list-style-type: none"> annuel récurrent 	<ul style="list-style-type: none"> En bonne voie, respecté 

Valeurs mesurées de développement durable

Suisse et Allemagne, production d'articles en béton, commerce de pierres naturelles, extraction de granulats, recyclage et commercialisation Détails sur la plage de mesures : voir page 14.

Émissions de gaz à effet de serre

SCOPE 1	8427t CO ₂ eq
SCOPE 2	30t CO ₂ eq
SCOPE 3	88'731t CO ₂ eq

Production d'électricité

Production propre d'électricité issue de l'énergie solaire	3'061'307 kWh
Production propre d'électricité d'origine hydraulique	1'730'900 kWh

Approvisionnement en électricité

Approvisionnement en électricité issue de la production PV propre	2'197'293 kWh
Total achat externe	11'342'570 kWh
dont issue de sources renouvelables	11'195'150 kWh
Total besoins en électricité	13'539'863 kWh

Besoins en combustible

Gaz naturel et propane	5'381'204 kWh
Mazout	618'213 litres
Copeaux de bois	5613 m ³ vrac

Besoins en eau

Total consommation d'eau douce	129'924 m³
---------------------------------------	------------------------------

Besoins en carburant pour le transport

Consommation d'essence	14'001 litres
Consommation de diesel (hors camions)	912'398 litres
dont consommation de biodiesel	54'480 litres
Diesel camions CBS propres, y c. déchargement par grue	1'307'536 litres
Consommation diesel camions CBS, y c. déchargement par grue	37,72 litres / 100 km

Véhicules

Véhicules de fonction	151 véhicules
dont entièrement électriques	15 véhicules
Véhicules d'exploitation	64 véhicules
dont entièrement électriques	3 véhicules
dont hybrides	2 véhicules
Camions et / ou camions malaxeurs	72 véhicules
dont EURO 6	69 véhicules
Pelleteuses, chargeuses sur pneus, etc.	32 véhicules
Chariots élévateurs avec entraînement propre	278 véhicules
dont entièrement électriques	159 véhicules

Ciment

Part du CEM II dans la consommation totale de ciment	94,3%
Part du CEM I dans la consommation totale de ciment	3,9%
Part du CEM autres produits à teneur réduite en clinker	1,8%

Acier d'armature

Part d'acier d'armature obtenu à partir de ferraille d'acier (RC)	> 95%
---	-------

Produits à caractère durable dans l'assortiment

Nombre de produits améliorant la durabilité, nombre d'articles dans l'offre globale	1059 articles
dont fabriqués avec > 40% de composants RC au lieu de gravier primaire	167 articles

Collaboratrices et collaborateurs

Nombre de collaborateurs	1243 personnes
dont employés fixes	1226 personnes
dont temporaires	17 personnes
Part des collaborateurs âgés de moins de 35 ans	354 personnes
Part des collaborateurs âgés de 36 à 50 ans	451 personnes
Part des collaborateurs âgés de 51 à 65 ans	438 personnes
Nombre de femmes	201 personnes
Nombre d'apprentis durant l'année sous revue	29 personnes
Places d'apprentissage vacantes	7 places
Journées de formation par coll	3 jours
dont journées de formation par coll. sur la sécurité au travail et la gestion de la santé	1 jour

Accidents professionnels

Suisse : Fréquence des accidents professionnels.	43,58
Nombre d'accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées	
Suisse : Journées indemnisées incapacité par ETP	1,39 jour

Finances

Taux de capitaux propres	> 45%
Maintien de la substance : Volume d'investissement par rapport aux amortissements	40-60%
Investissements à caractère durable	CHF 3'975'598
dont développement de nouveaux produits à valeur ajoutée écologique	CHF 929'457
dont remplacement de la production d'énergie fossile (p.ex. par l'énergie solaire)	CHF 1'063'810
dont composants économes en énergie (p.ex. éclairage)	CHF 387'976
dont rénovation thermique de l'enveloppe des bâtiments	CHF 373'916
dont remplacement des moteurs fossiles des véhicules et des stations de recharge dans les usines (chariots élévateurs et voitures)	CHF 800'966
dont installations de traitement des eaux et amélioration écologique de la récupération des eaux de surface lors de l'évacuation des eaux d'immeubles ou des surfaces extérieures	CHF 347'290
dont biodiversité, mesures de suivi écologique dans les gravières, carrières et sites industriels du groupe	CHF 72'183

**Depuis le début
des mesures (1.1.2022),
nous avons réduit de
18,5% les émissions
de gaz à effet de serre
par tonne produite
dans l'activité
principale des produits
en béton en Suisse.**

Groupe MÜLLER-STEINAG

Bohler 5, 6221 Rickenbach LU

0848 200 610

info@mueller-steinag.ch

mueller-steinag.ch